Extension d'un centre de formation, d'expertises et de conseils ciblé sur les métiers de la sécurité

Direction de l'Assainissement des Sols - Département du Sol et des Déchets

BTEE

Vanderstraeten Aubry

Pattyn Aline

Formation continue experts sols – 15 et 22 mai 2025

Moulins de Beez

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contexte

- Contact par l'architecte

- <u>Elément générateur de l'EO</u> :

Art.23 - Demande de permis d'urbanisme portant sur un terrain repris dans la BDES

Motif de la coloration pêche : Existence d'un permis d'environnement visant une activité à risque pour les sols (63.12.09.01.02 - Dépôts de liquides inflammables de catégorie 1)

- <u>Objet de la demande du permis d'urbanisme :</u>
  - Site en constante évolution pour répondre aux besoins de formation (partie "régularisation" et "actualisation")
  - Projet de construction d'un nouveau hall multifonctionnel (incluant notamment des classes et un carport)

Situation cartographique

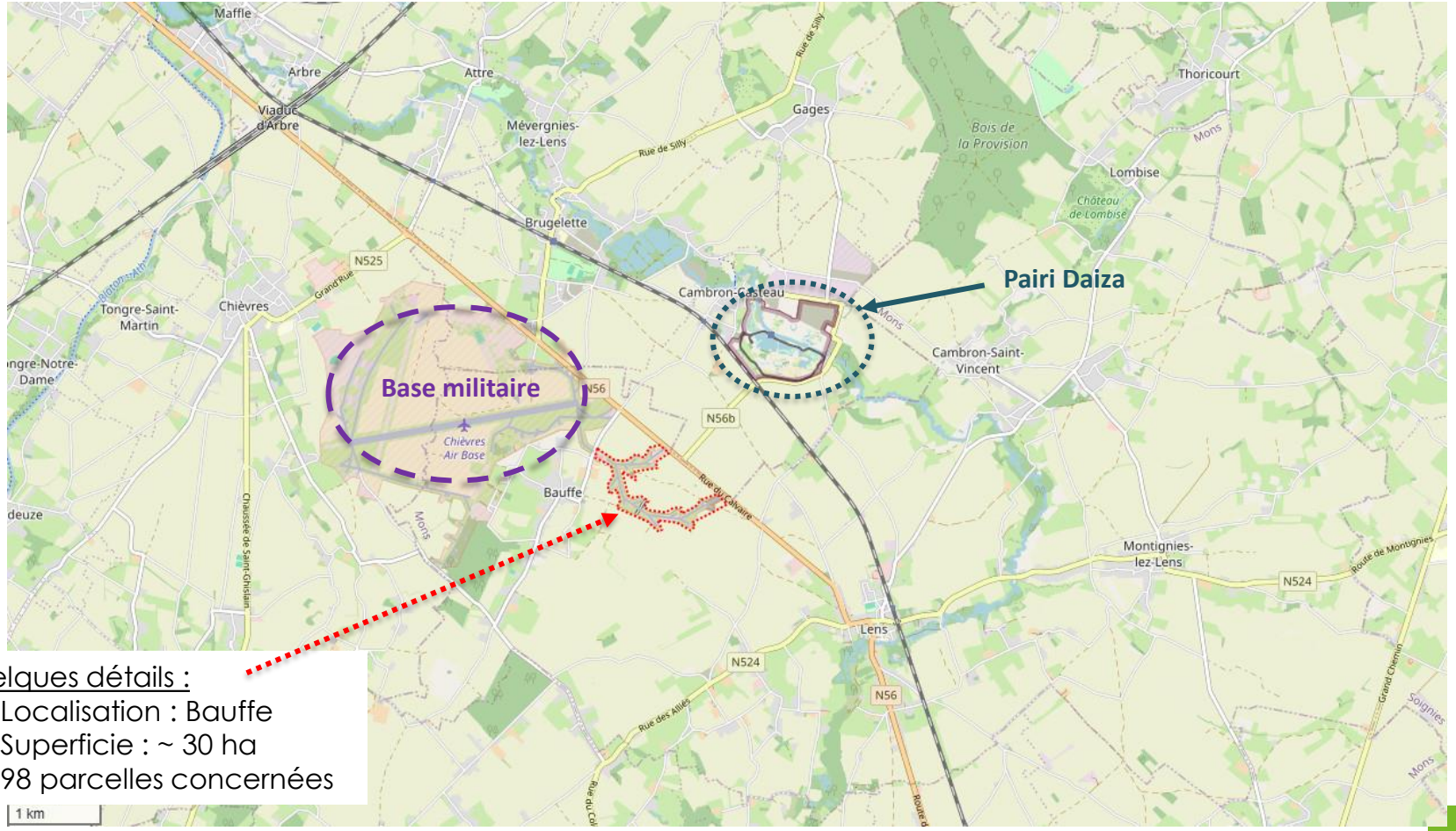

Quelques détails :

- Localisation : Bauffe
- Superficie : ~ 30 ha
- 98 parcelles concernées

Situation cartographique

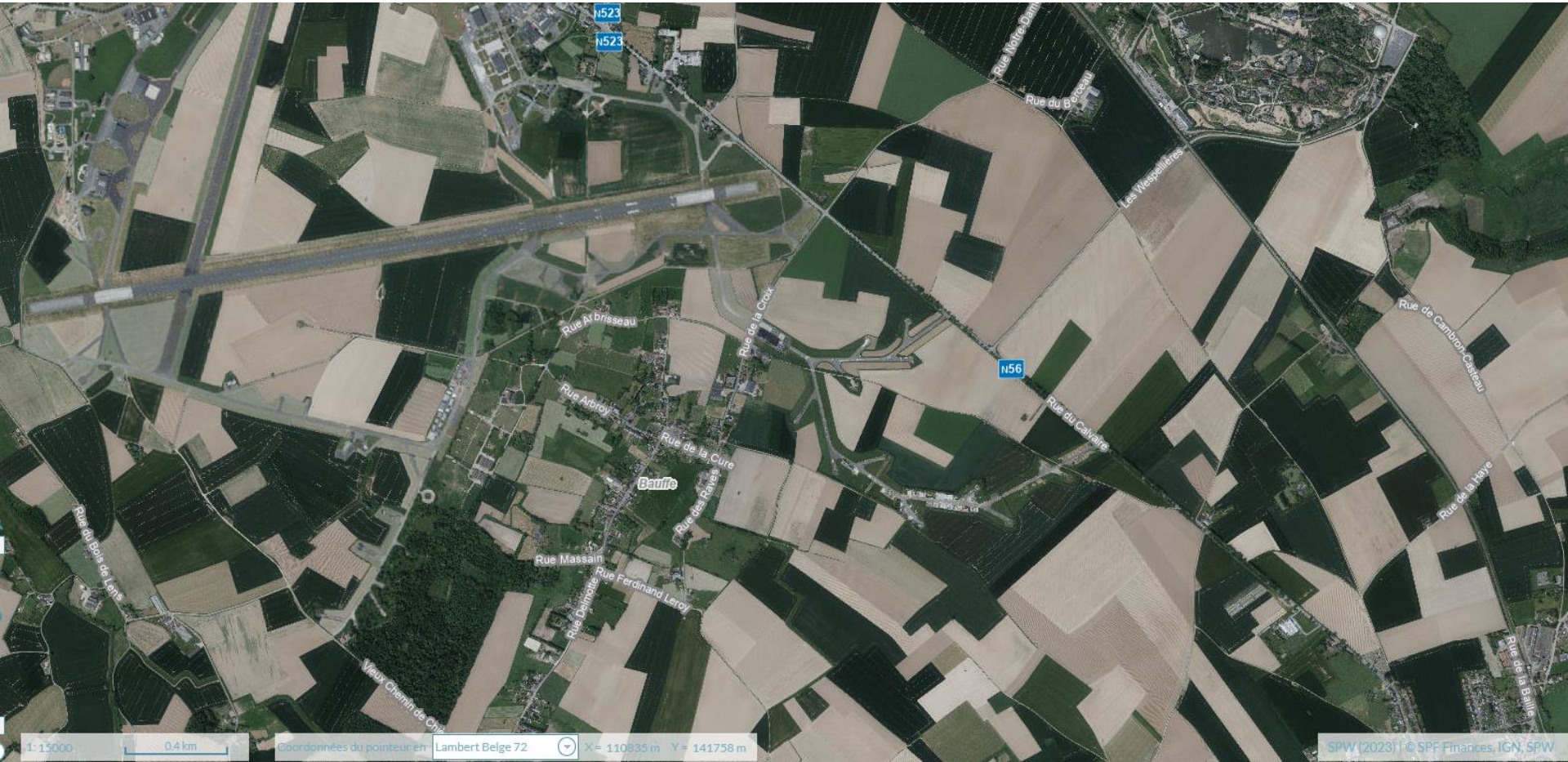

Situation cartographique

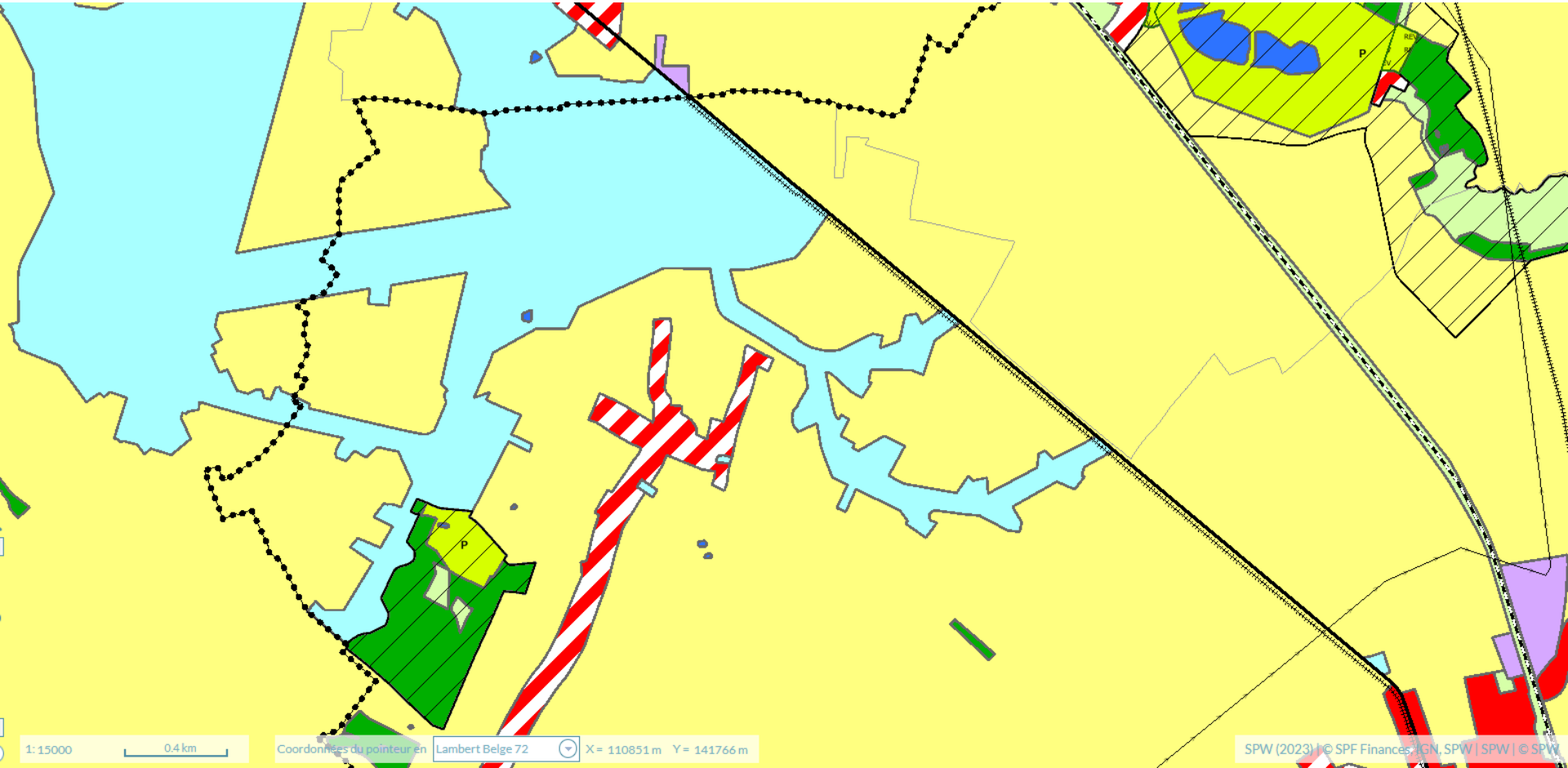

Reportage photographique

→ Zones suspectes (EO)

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

EO

0 — 1 — 2 ans

EO (approbation avec demande d'EC)

Contexte normatif :

- Sols :
  - Normes existantes pour les PFOS et PFOA
  - Solde des PFAS (2 * LQ)
- ESO :
  - 0,1 µg/l (pour la somme PFHxA, PFHpA, PFOA, PFOS, PFHxS, PFBS, PFDA, PFNA, PFPeA, PFBA)

Wallonie environnement SPW

Namur le 23 JAN. 2023

Page 1 sur 4

Numéro Dossier : **5110/1/EO1**
Nos références : DSD/DAS/59111/Sorties 2023/619
Vos références : ES22051

RPA HAINAUT SÉCURITÉ
Rue de la Croix, 112
7870 LENS

Objet : Terrain situé Rue de la Croix, 112 à 7870 LENS
Etude d'orientation approuvée

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre étude d'orientation le 12 décembre 2022.

Votre étude est **approuvée** [1].

Des pollutions sont mises en évidence et doivent être caractérisées.

Que devez-vous faire ?

Vous devez :

- faire réaliser **une étude de caractérisation** par un expert agréé [a] et conformément à la réglementation [b] ;
- nous envoyer cette étude **pour le 3 mai 2023 au plus tard** [c] ;
- en cas de souhait de prolongation de délai, nous envoyer une demande écrite et motivée [2].

Pouvez-vous contester notre décision ?

Oui [3].

Pour cela, vous devez envoyer votre recours **dans les 20 jours** à partir de la date à laquelle vous recevez cette décision. Cette période de 20 jours est suspendue du16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1er janvier.

Vous pouvez :

- envoyer votre recours par recommandé avec accusé de réception ;
- ou le remettre en nos bureaux contre accusé de réception.

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

EO

0 — 1 — 2 ans

Début des travaux de caractérisation (avec un premier focus sur la composante "eau souterraine")

Premiers résultats	Piézo	Puits
Crépine (m-ns)	7,4 - 10,4	25 - 55
Σ 20 PFAS	18,25 µg/L	6,3 µg/L

Demande de réunion de concertation

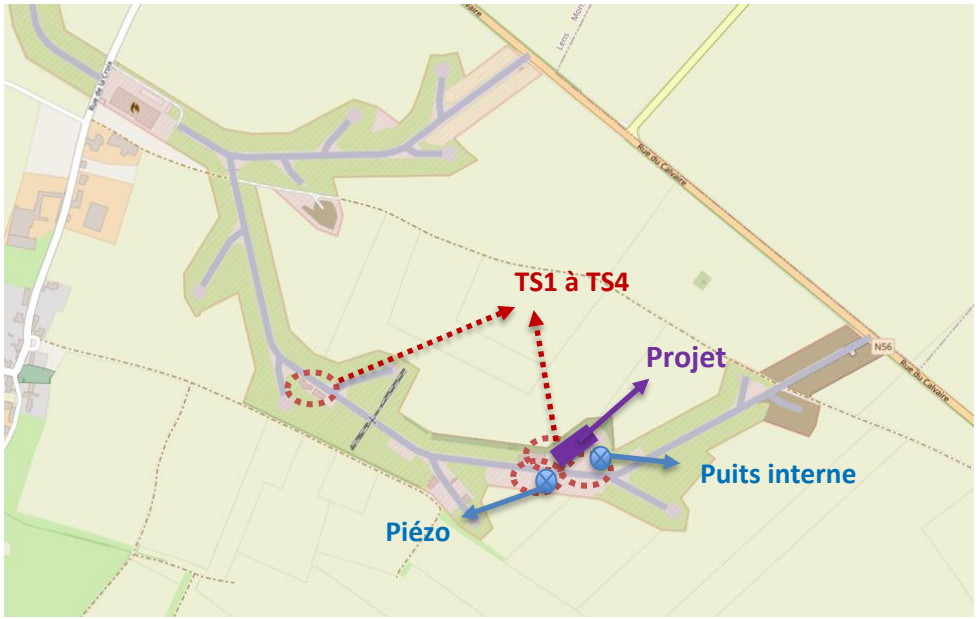

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Captages ?

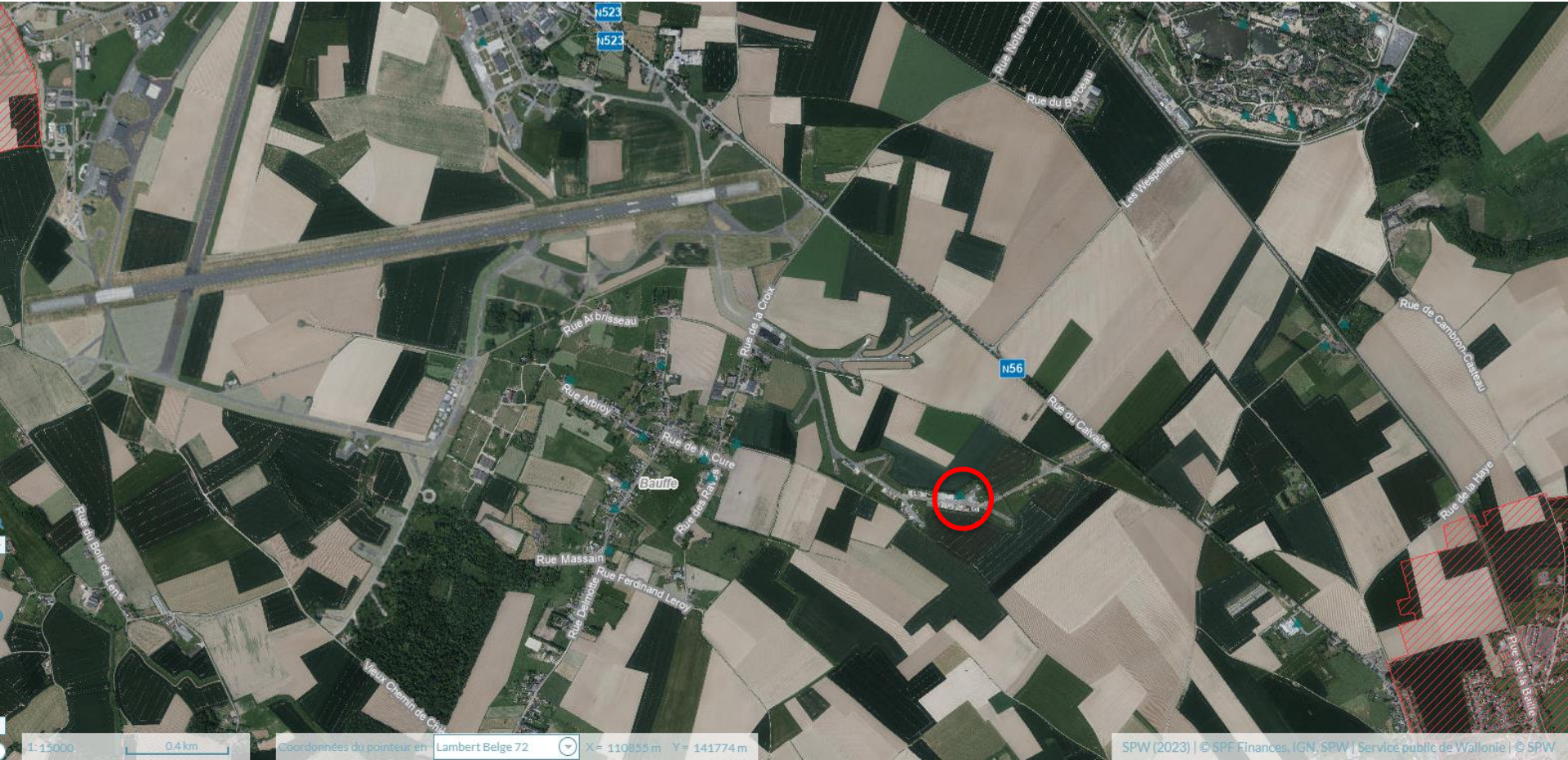
N523
N523
Rue Notre Dame
Rue du Bocquet
Les Wespelières
Rue de Cambron-Casteau
Rue Arbrisseau
Rue de la Croix
N56
Rue Arbroy
Rue de la Cure
Rue du Calvaire
Bauffe
Rue des Rieux
Rue de la Haye
Rue du Bois de Lens
Rue Massain
Rue Ferdinand Leroy
Rue Delmotte
Rue de la Basse
Vieux Chemin de Chi
1: 15000
0.4 km
Coordonnées du pointeur en
Lambert Belge 72
X = 110855 m
Y = 141774 m
SPW (2023) | © SPF Finances, IGN, SPW | Service public de Wallonie | © SPW

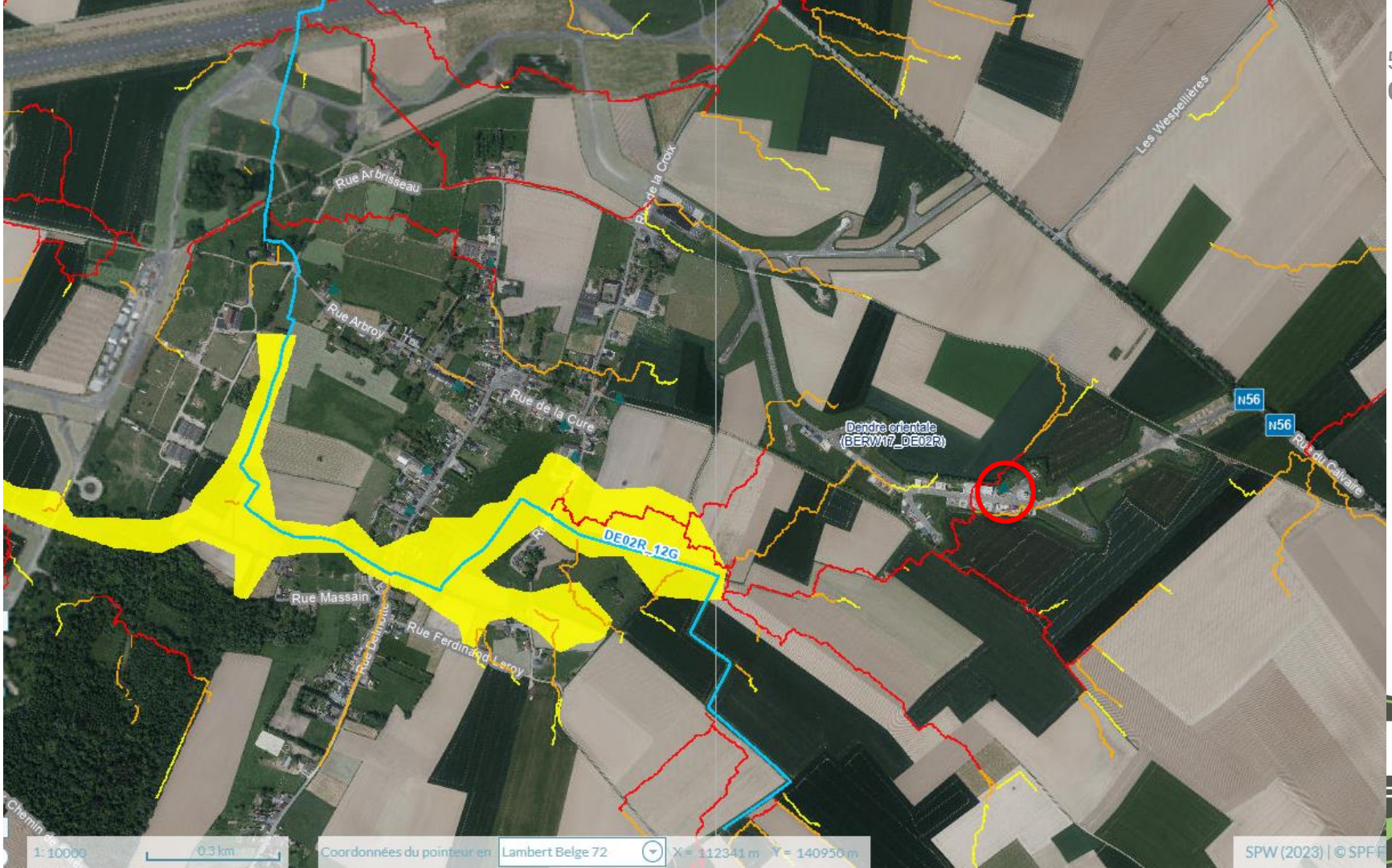
Rue Arbrisseau
Rue de la Croix
Les Wespellières
Rue Arroy
Rue de la Cure
N56
N56
Dendre orientale
(BERWY7_DE02R)
Rue du Calvaire
DE02R_12G
Rue Massain
Rue Ferdinand Leroy
Rue Delmotte
Chemin
1: 10000
0.3 km
Coordonnées du pointeur en
Lambert Belge 72
X= 112341 m
Y= 140950 m
SPW (2023) | © SPF

Géologie

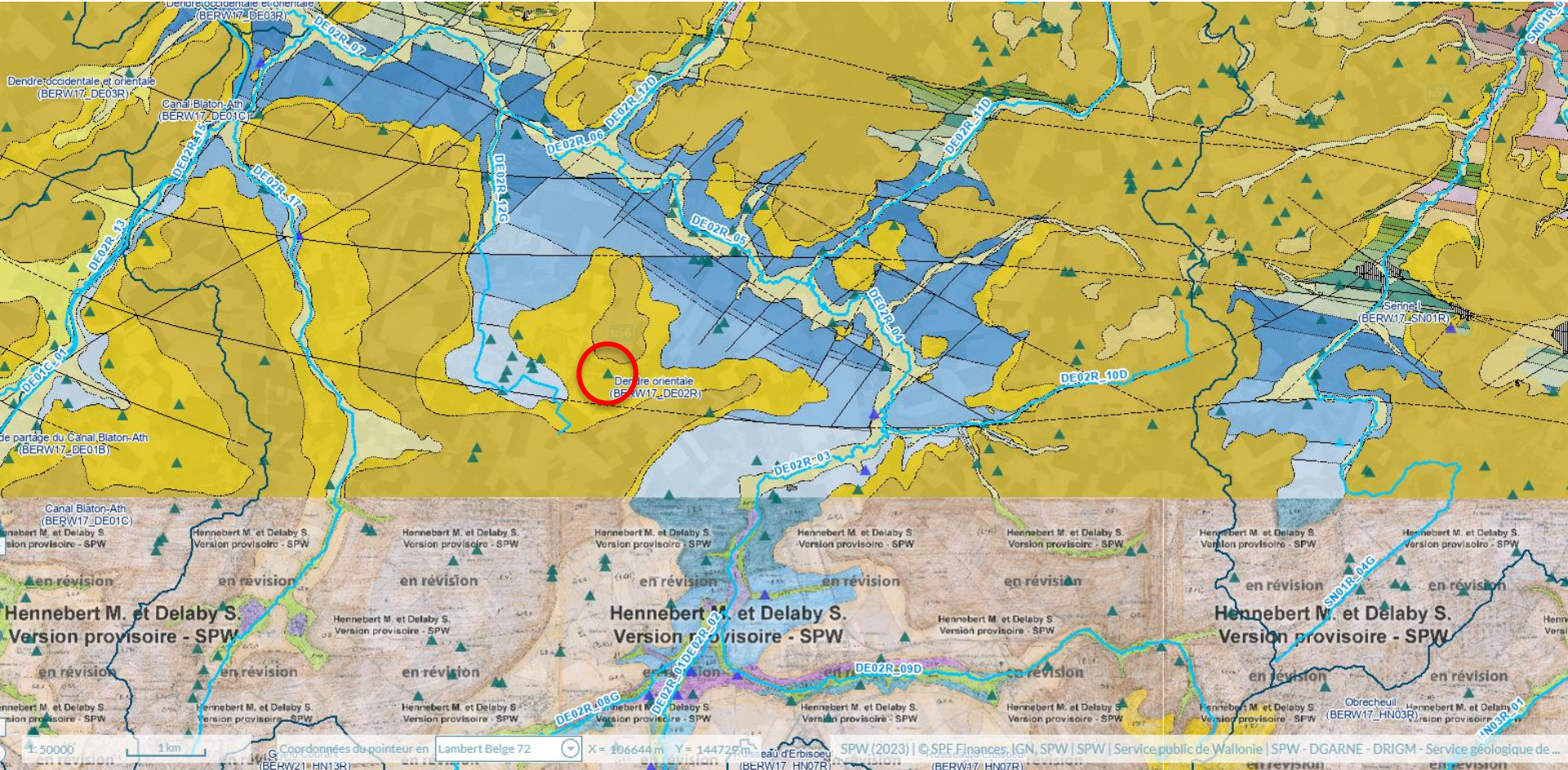
Dendre occidentale et orientale (BERW17_DE03R)
Dendre occidentale et orientale (BERW17_DE03R)
Canal Blaton-Ath (BERW17_DE01C)
DE02R_07
DE02R_12D
DE02R_06
DE02R_11D
DE02R_15
DE02R_17
DE02R_13
DE02R_12C
DE02R_05
DE02R_04
DE01C_01
Dendre orientale (BERW17_DE02R)
DE02R_10D
Seneffe (BERW17_SN01R)
de partage du Canal Blaton-Ath (BERW17_DE01B)
DE02R_03
Canal Blaton-Ath (BERW17_DE01C)
Hennebert M. et Delaby S.
Version provisoire - SPW
en révision
DE02R_09D
DE02R_01
DE02R_02
DE02R_08G
SN01R_04G
Obrecheuil (BERW17_HN03R)
1:50000
1 km
Coordonnées du pointeur en
Lambert Belge 72
X = 106644 m
Y = 144726 m
SPW (2023) | © SPF Finances, IGN, SPW | SPW | Service public de Wallonie | SPW - DGARNE - DRIGM - Service géologique de ...

Géologie

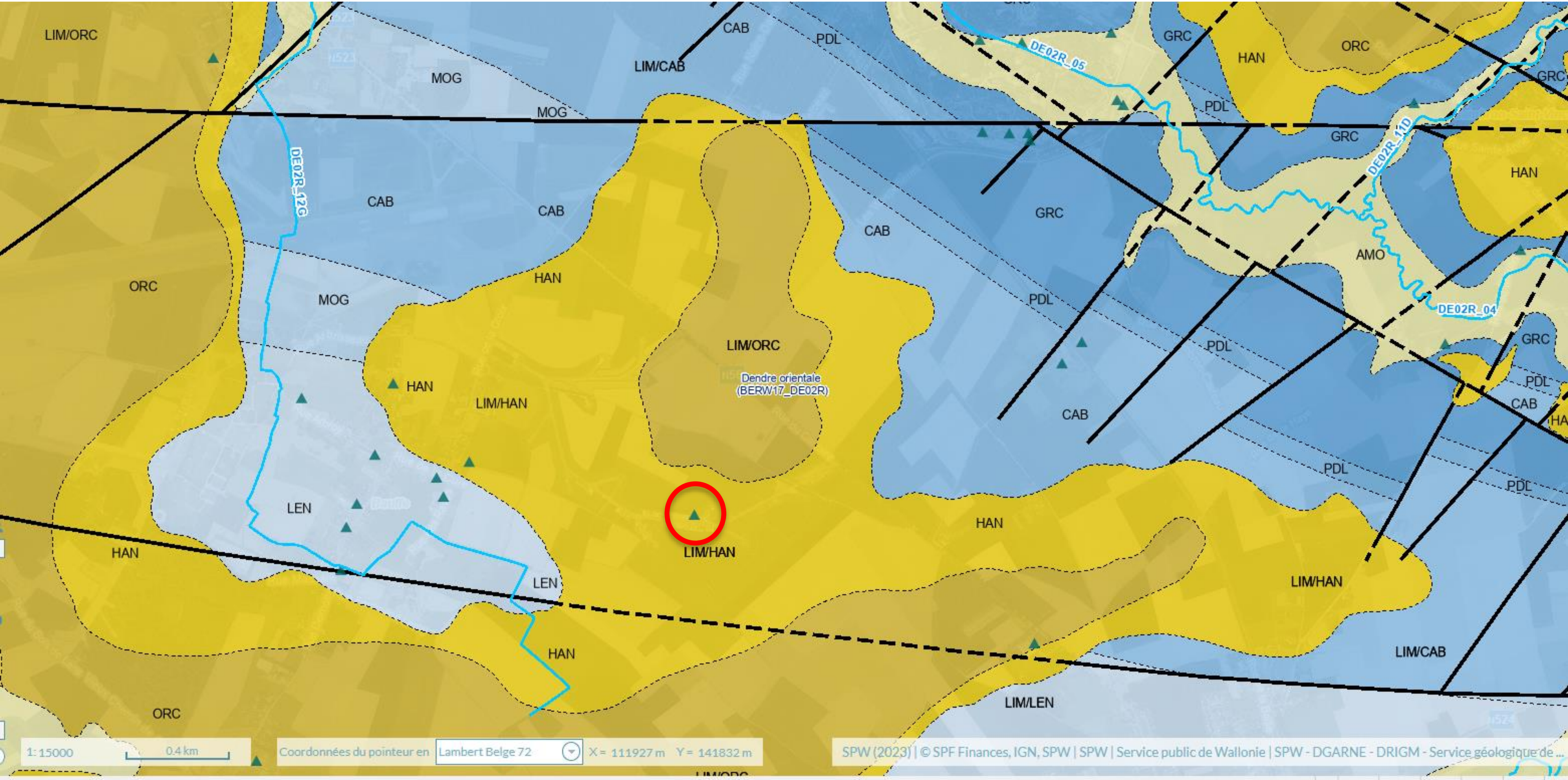
LIM/ORC
CAB
PDL
LIM/CAB
MOG
MOG
GRC
HAN
ORC
DE02R_05
GRC
PDL
GRC
DE02R_11D
HAN
DE02R_12G
CAB
CAB
CAB
GRC
AMO
ORC
MOG
HAN
PDL
DE02R_04
LIM/ORC
Dendre orientale
(BERW17_DE02R)
PDL
GRC
HAN
LIM/HAN
PDL
CAB
CAB
PDL
PDL
LEN
HAN
HAN
LIM/HAN
LIM/HAN
LEN
HAN
LIM/CAB
ORC
LIM/LEN
1: 15000
0.4 km
Coordonnées du pointeur en
Lambert Belge 72
X = 111927 m
Y = 141832 m
SPW (2023) | © SPF Finances, IGN, SPW | SPW | Service public de Wallonie | SPW - DGARNE - DRIGM - Service géologique de ...

Hydrogéologie

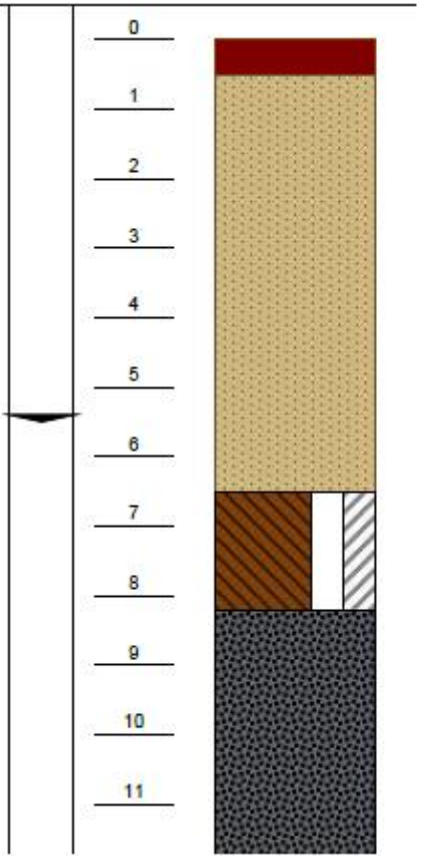

0,00 m

-0,50 m — Terre arable, Limon, Marteau fond de trou ,
Type du niveau du sol: Terre Arable

Sable, Limon, Marteau fond de trou

-6,50 m — Limon, Sable, moyennement roche altérée, moyennement calcaire, Marteau fond de trou

-8,20 m — Calcaire, Gris, Bleu, Marteau fond de trou ,
Calclaires variés en bancs epais

NNE

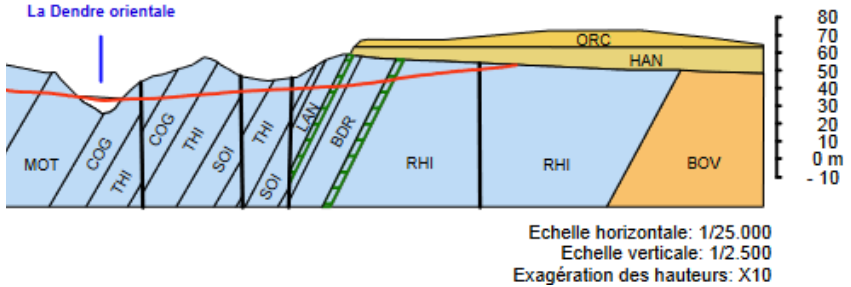

Echelle horizontale: 1/25.000
Echelle verticale: 1/2.500
Exagération des hauteurs: X10

Aquifère des sables du Paléocène
Aquifère des calcaires dévono-carbonifères
Intercalation schisteuse des calcaires dévono-carbonifères
ène Aquiclude du Frasnien

Captages ?

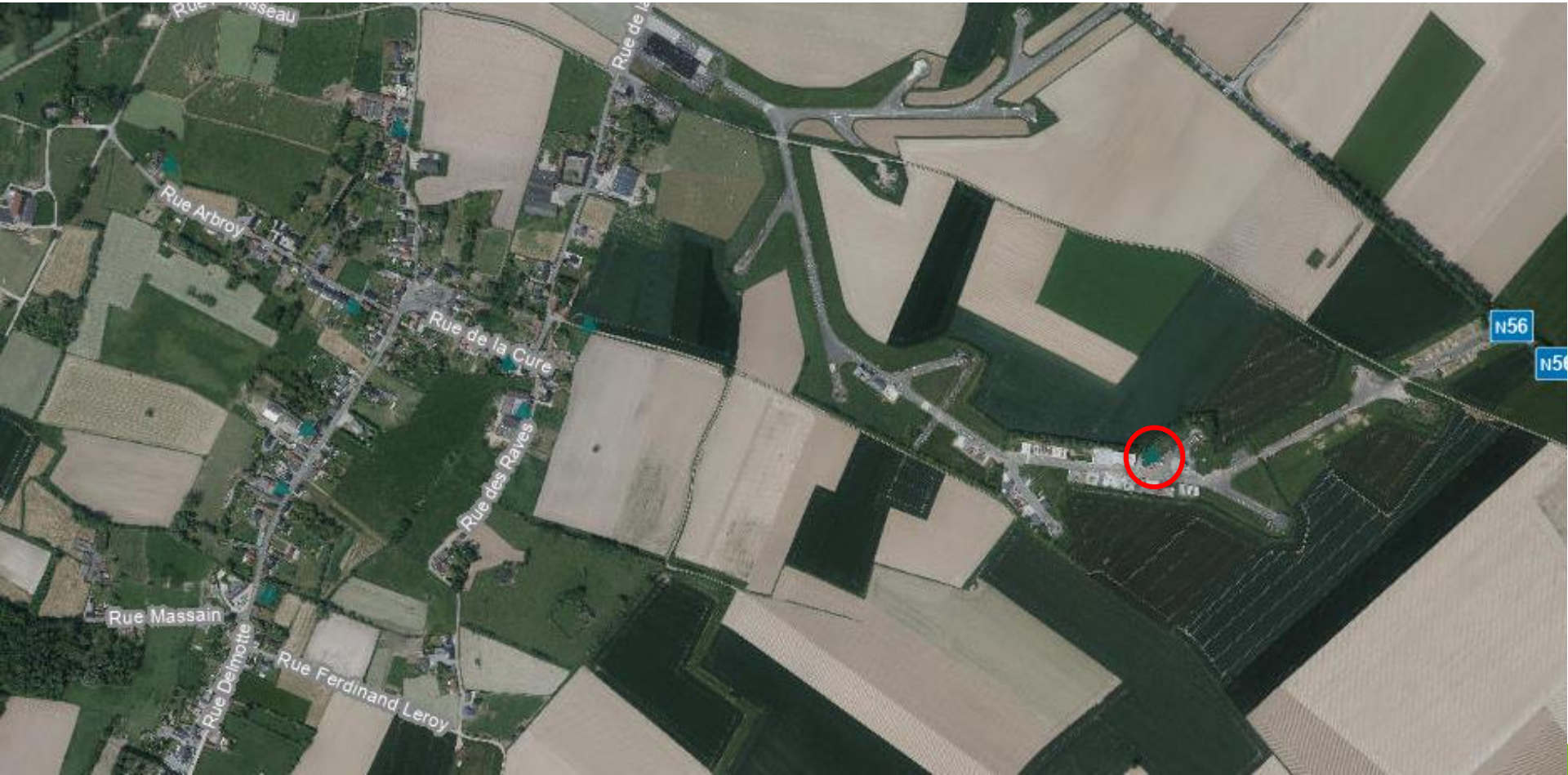
Rue Arbroy
Rue de la Cure
Rue des Raves
Rue Massain
Rue Delmotte
Rue Ferdinand Leroy
N56

Contact commune

EO

14/05/2025

15

0 1 2 ans

Réunion interne SPW : DAS, DESo, CPES et CAT

- Information sur la situation (PFAS, hydrogéologie, puits, …)
- Recenser tous les puits (autorisés ou non, en activité ou non,…)
- Ne plus utiliser les puits pour un usage domestique (ingestion, arrosage potager ou champs)

⇒ Commune particulièrement réactive

⇒ Transfert du courrier vers le cabinet et DPC

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact titulaire

EO

0 — 1 — 2

- Nécessiter d'étudier les **cibles** pour objectiver le **risque** :
  - Contact pris avec la commune
- Analyser, dans les plus brefs délais :
  - Le second puits du terrain ;
  - Les puits déjà répertoriés ;
  - Les puits résultants du recensement ;
- En cas de dépassement de la norme, transférer immédiatement les résultats à la DAS ;
- Dans le cadre de la demande de permis, continuer la caractérisation, au minimum de la matrice sol, en parallèle de ces analyses prioritaires ESO.

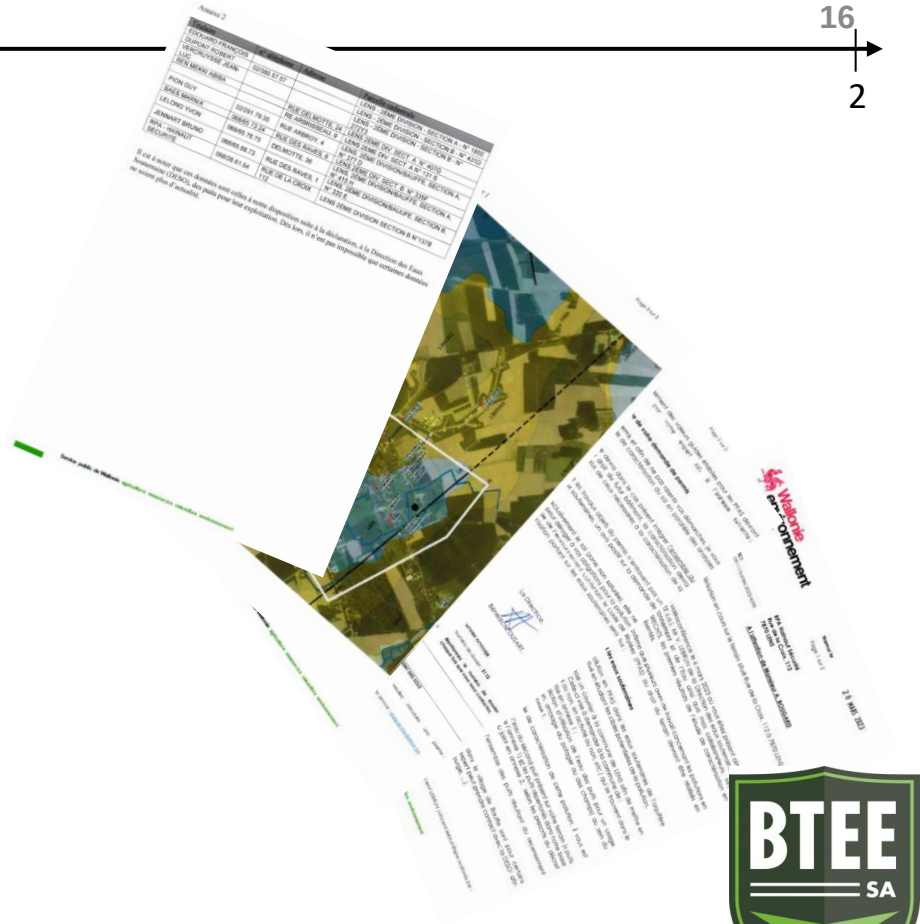

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune

EO

0 — 1 — 2

- Enquête publique de recensement des puits privés (Commune – DAS/DESo)
- Organisation des prélèvements (commune – BTEE sa + validation méthodologie DESo)
  - Réception des formulaires de réponse
  - Prise de contact pour planifier le prélèvement
  - Etablissement d'une fiche de terrain plus complète
  - Rapportage des résultats sans délai à la DAS & DESo

Problèmes rencontrés :

- Coordonnées de contact absentes
- Suspicion de certains riverains
- Impossibilité d'établir des contacts pour des puits déclarés ou données non connues ne permettant pas d'échantillonnage
- Evolution des paquets d'analyses (avec LQ différentes)
- Choix de la norme (0,1 µg/l de la Directive européenne sur les eaux de boissons)

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune

EO — Info. citoyenne

0 — 1 — 2

Référence : lens.be

Séance d'information/vulgarisation destiné à la population concernée :

- Décret Sols (DAS) ;
- Hydrogéologie locale (DESo) ;
- PFAS = ? (CPES - CAT) ;
- Résultats analytiques (BTEE) ;

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune
EO
Info. citoyenne
0
1
2

- Préparation en amont (avec CAT et DESo)

  Vulgarisation et respect des données privées

- Présentation "simplifiée" des résultats
  - Codes couleurs : ND – D mais sous la norme (entre 1 et 48 ng/l) – D et supérieur à la norme)
  - 17 captages échantillonnés
  - 1 ouvrage avec dépassement de norme (titulaire averti par la DESo ; témoignage recueilli d'un incendie important ; contact avec la zone de secours et certains pompiers => finalement contre-analyse)

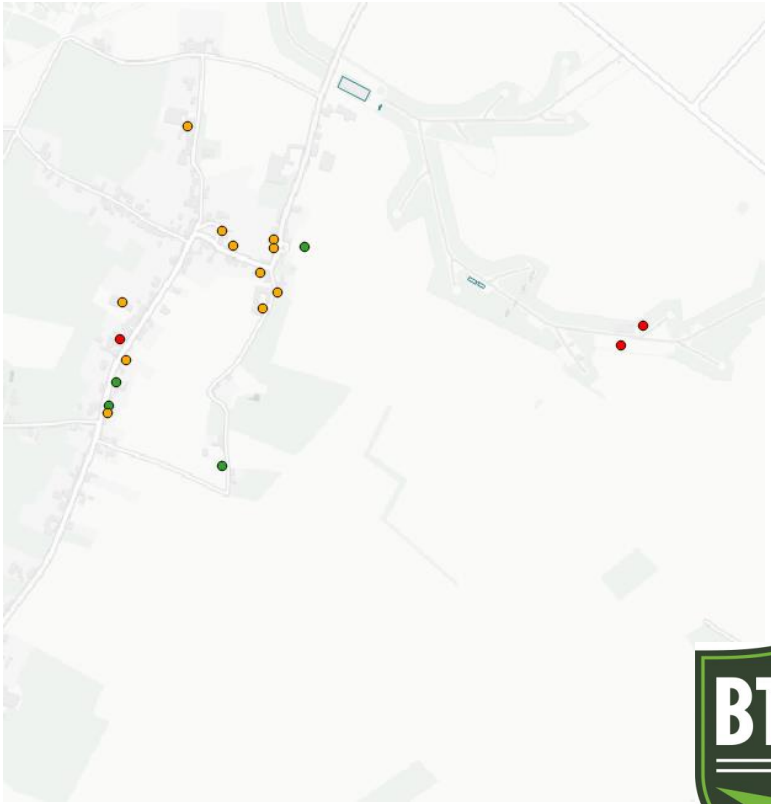

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune

EO — Info. citoyenne

0 → **Suite de l'EC en cours…** → 1 → 2

En parallèle, poursuite des travaux de caractérisation des taches de sols pollués

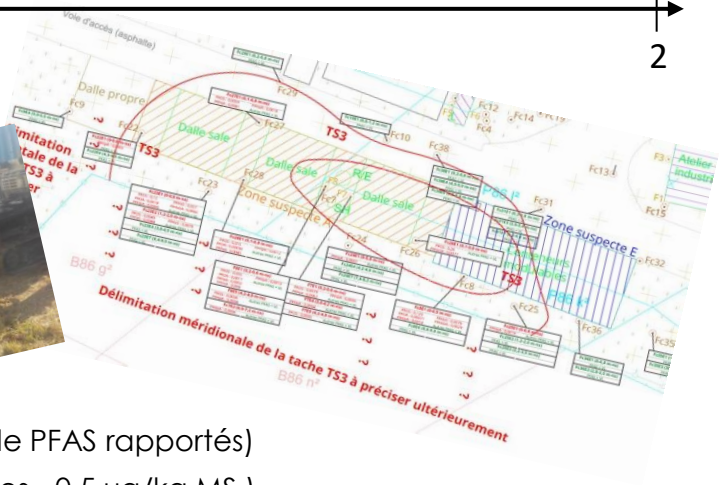

MAIS :

- Evolution des paquets d'analyses (augmentation du nombre de PFAS rapportés)
- Evolution des LR (révision à la hausse sur base des directives flamandes - 0,5 µg/kg MS)
- Peu de normes (BD PNN reprenant PFOS, PFOA et PFDA ; 2 * LQ en première approche pour les autres PFAS)

→ Présentation des résultats acquis menant à une proposition de solliciter rapidement une demande d'avis PNN pour les PFAS détectés sur le site

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune

EO

Info. citoyenne

0

Suite de l'EC en cours…

1

2

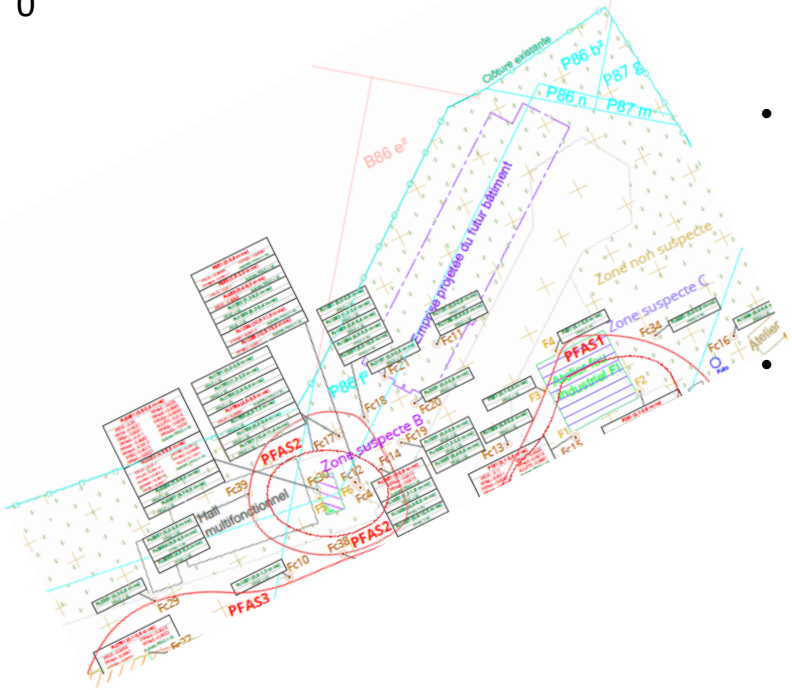

- Avis positif (par défaut) de la DAS sur le permis, car on a toutes les infos nécessaires grâce aux réunions de suivi.

- Questions parlementaires :
  - Risques pour les eaux du captage de la SWDE ? Quelles suites réservées à ce dossier ?
  - Pollution atmosphérique des PFAS? (vu historique de l'agriculteur)

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune — **EO** — Info. citoyenne — **EC déposée** — 1 — EC en cours…

Introduction d'une étude de caractérisation "simplifiée" des taches de sols pollués

Conscients que :

- Délimitations non acquises hors périmètre d'étude (forages complémentaires à prévoir moyennant les accords préalables pour accéder aux champs voisins ; rôle de barrière joué par la haie mitoyenne)
- Système normatif lacunaire (pas encore de retour à la demande d'avis PNN)
- Etude très partielle de la composante "eau souterraine" (méthodologie en 2 étapes)

Mais, souhait et besoin du Mandant de faire avancer son projet et d'introduire sa demande de permis d'urbanisme.

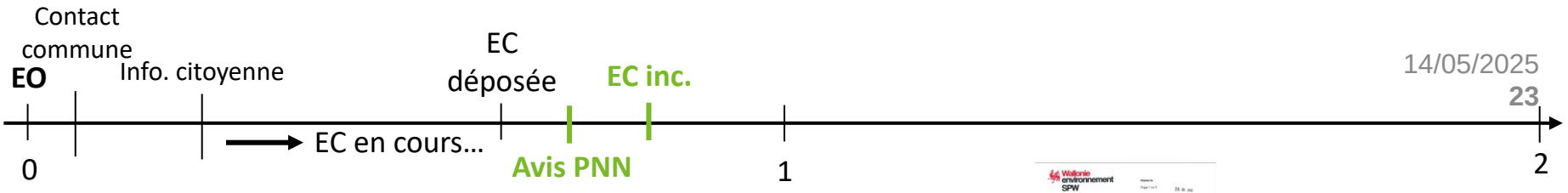

- Avis PNN :
  - Vu les incertitudes (sur certains paramètres), pas de VLH en type II et III pour PFOS, PFOA, PFDA ;
  - Autres PFAS, valeur unique sans type d'usage ;
  - Pour les PFAS sans VL => 2 * LQ ;
  - ESO :
    - VL pour PFOS, PFOA et PFDA ;
    - Σ des 20 PFAS à 0,1 µg/L ;

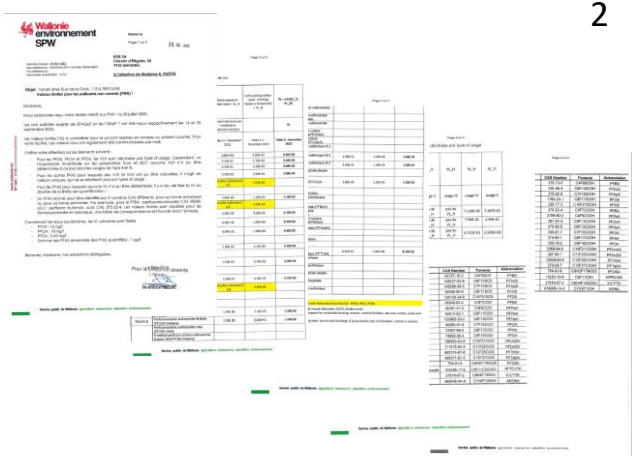

- EC déclarée incomplète
  - Délimitation latérale non acquise en bordure de terrain coté champs ;
  - Avis PNN non suivi ;

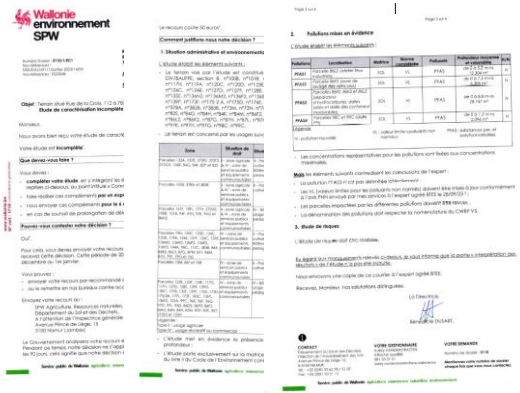

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune

EO

Info. citoyenne

RTBF

EC inc.

14/05/2025

24

2

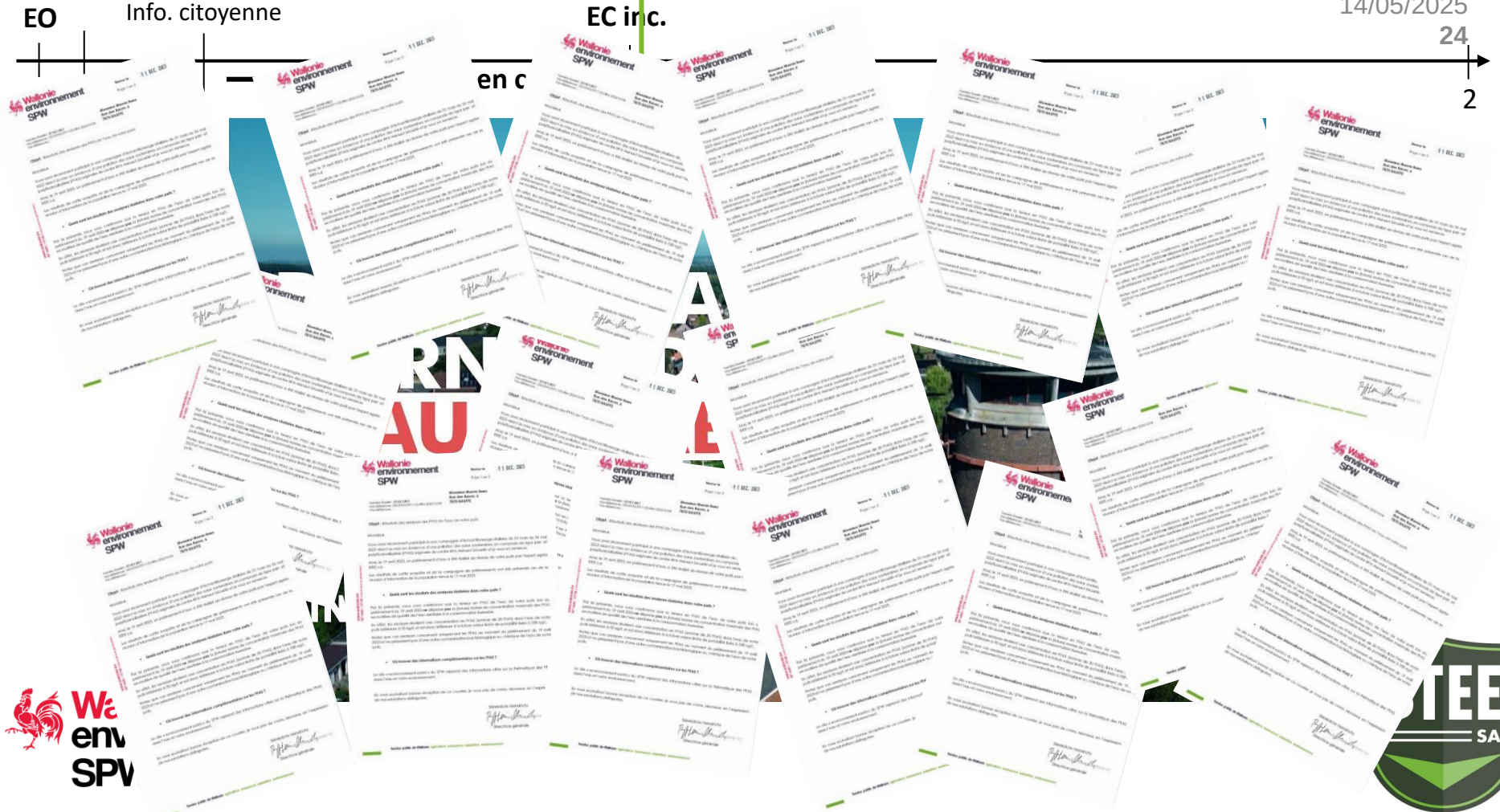

Contact commune
EO
Info. citoyenne
EC déposée
RTBF
EC inc.
1
0
EC en cours…
Suite de l'EC en cours…
2

Contact **exploitant et propriétaires** des parcelles agricoles voisines :

- Pollution potentielle en PFAS dans les champs ;
- Caractérisation dans les prochains jours ;

Contact **titulaire** :

- Demande de monitoring rapproché ;
- Imposition de réunions de suivi mensuelles ;
- Contacts fréquents sur l'évolution du dossier en en particulier pour le planning, résultats partiels, mesures de suivi ;
- Rappel art 6 du décret sols ;
- Imposition de remettre les compléments de caractérisation dans les temps ;

⇒ Transfert du courrier vers l'expert et la commune

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

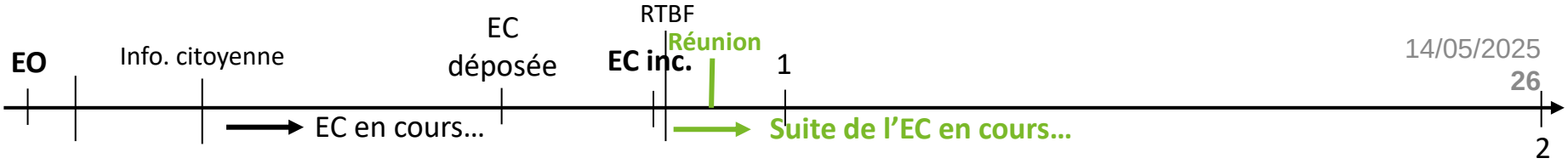

Poursuite des travaux de caractérisation suite à l'avis d'incomplétude

Echanges avec la DAS

Période transitoire avec des inconnues par rapport au système normatif

- Avis PNN (VLh en usage agricole absentes pour certains PFAS ; VL sous les limites de rapportage)
- Premières lignes directrices en cours d'élaboration

Echanges avec notre laboratoire

Discussion pour obtenir les LQ (versus les limites de rapportage)

Echanges avec la DESo

Validation de la stratégie d'investigations de la composante "eau souterraine" (en 2 temps)

Echanges avec notre Mandant

- Irrecevabilité de sa demande de permis d'urbanisme (demande d'un dossier de permis unique globalisé au site)
- Début des discussions pour modifier l'objet de la demande (choix d'une zone plus en retrait des TS et TE)

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune
EO
Info. citoyenne
EC en cours…
EC déposée
RTBF
EC inc.
Réunions
1
Suite de l'EC en cours…
2

Réunion regroupant BTEE (représentant le titulaire), DAS, DESo, CAT, commune, ISSeP.

Réunion 1 et Réunion 2

Discussion des premiers résultats obtenus dans le champ voisin

Résultats en µg/kg MS	PFOS
Couche superficielle (0-0,3 m-ns)	< 0,5 à 24
Couche sous la semelle de labour (0,4-1,0 m-ns)	< 0,5 à 1,2

Mais comment interpréter au mieux ces résultats ?

Période transitoire entre l'avis PNN rendu et les premières lignes directrices

VL pour les PFOS (en µg/kg MS)	EO	Avis PNN	Premières lignes directrices (janvier 2024)
VLH – usage II	5,12	-	0,38 (ou 8,44 sans production animale)
VLH – usage IV	672	672	1493
VLN	2,56	2,56	0,98

- Absence de certaines VLH en usage agricole
- VL sous les limites de rapportage

Pollution avérée dans le champ voisin + **délimitations à revoir**

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

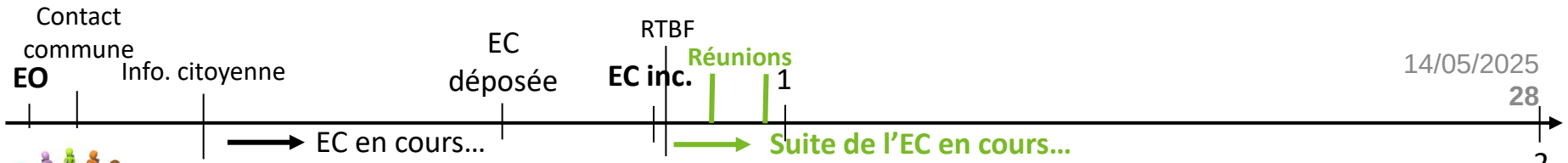

Réunion regroupant BTEE (représentant le titulaire), DAS, DESo, CAT, commune, ISSeP.

Réunion 1 et Réunion 2

Discussion des investigations visant la composante "eau souterraine"

Choix d'une **stratégie en deux temps**

(nappe superficielle des sables + nappe profonde des calcaires)

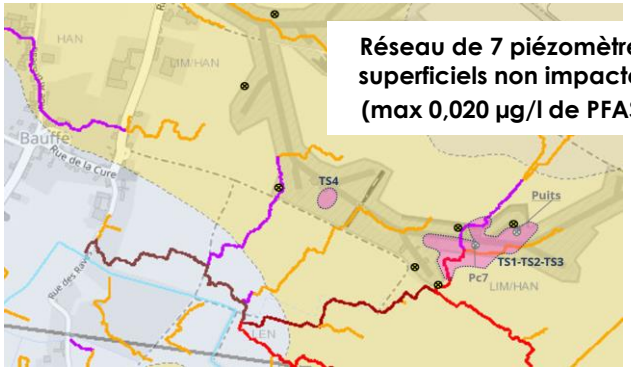

Révision de la **fréquence des monitorings**

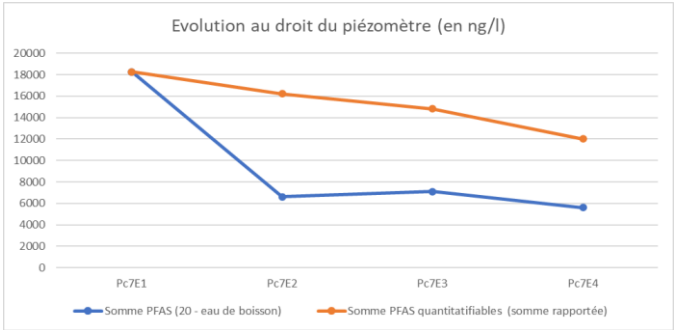

Fréquence	Evolution
Puits	Bimensuelle à semestrielle
Piézomètre	Mensuelle à annuelle

Contact commune

EO

Info. citoyenne

EC en cours…

RTBF

EC inc.

Réunions

1

Suite de l'EC en cours…

14/05/2025

29

2

Réunion regroupant BTEE (représentant le titulaire), DAS, DESo, CAT, commune, ISSeP.

Réunion 1 et Réunion 2

Suite des **investigations** :

- BTEE : Finir la caractérisation dans les champs le plus rapidement possible ;
- DAS : travaille sur des VLH type II avec ou sans pâturage, de différents PFAS ;

Contact **AFSCA**

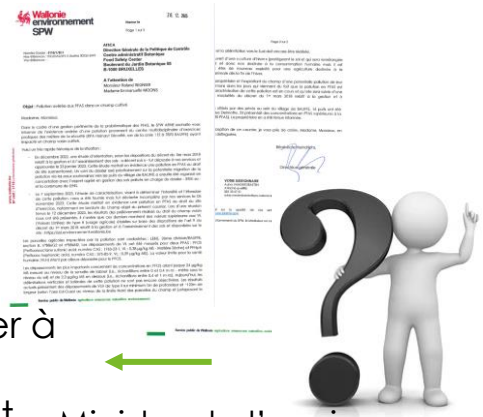

copie du courrier à l'OPW et aux Ministres Tellier et Borsus

Ministre de l'environnement suit le dossier en nous questionnant sur les dispositions prises

Contact **exploitant** et **propriétaire des parcelles agricoles**

- Pollution avérée ;
- Délimitation en cours par titulaire ;
- Informé de EC et ER ;
- Pas de MeSu actuellement ;
- AFSCA prévenu ;
- Info générales PFAS ;

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune — EO — Info. citoyenne — RTBF — EC inc. — 1 — Réunion — 2

Suite de l'EC en cours… → Suite de l'EC en cours…

Réunion regroupant BTEE (représentant le titulaire), DAS, DESo, commune, ISSeP.

<u>Réunion 3</u>

Echanges concernant la délimitation des panaches affectant les champs (maillage autour d'un axe de ruissellement)

- Réticence progressive de certains agriculteurs impactés (Quelles conséquences ? Apport de PFAS via les eaux pluviales ?)
- Mise au courant des retards dans la planification du forage profond (avec piézomètre dans les calcaires)

=> Finalisation des travaux de caractérisation sur cette base d'échanges

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Suite de l'EC en cours…

Suite de l'EC en cours…

Réunion regroupant BTEE (représentant le titulaire), DAS, DESo, commune, ISSeP.

Réunion 4

- Caractérisation pour la composante "sols"

=> Jugée suffisante MAIS impact sur 3 champs voisins

(pommes de terre ; délimitation de sous-zones selon le respect ou non-respect des différentes VLH fournies pour l'usage agricole standard et l'usage agricole sans production animale)

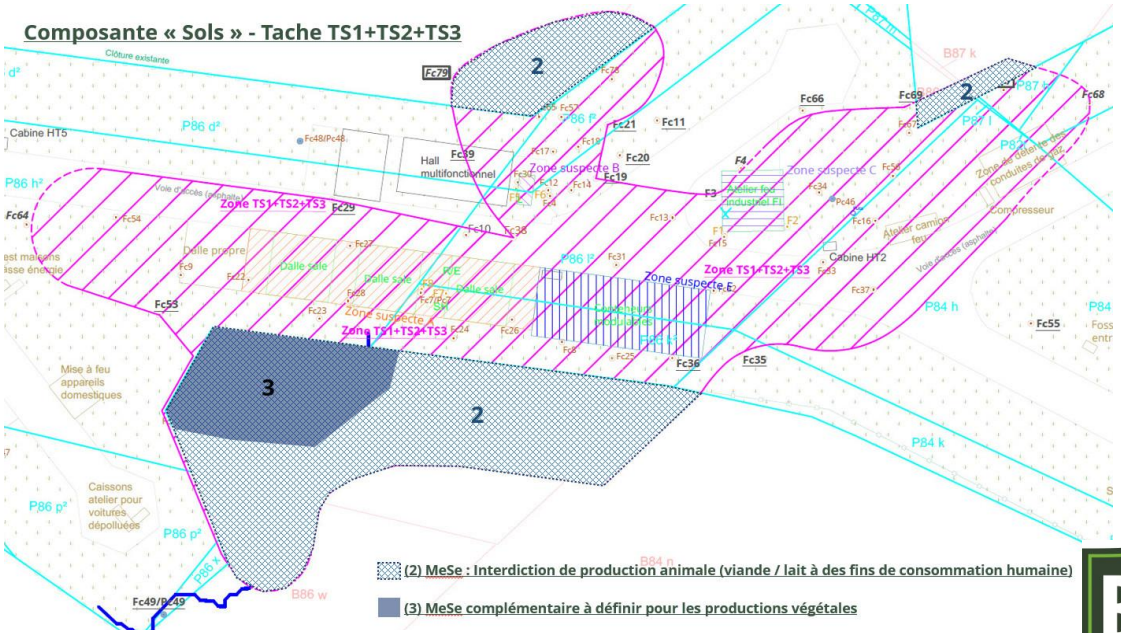

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune
EO
Info. citoyenne
RTBF
EC inc.
1
Réunion
2

Suite de l'EC en cours…
Suite de l'EC en cours…

Réunion regroupant BTEE (représentant le titulaire), DAS, DESo, commune, ISSeP.

<u>Réunion 4</u>

- Présentation de la caractérisation pour la composante "eau souterraine" => Jugée suffisante
- Apaisement vis-à-vis des impacts potentiels sur le puits de distribution SWDE de Chièvres
  (campagne d'échantillonnage des puits privés au sein du village de Bauffe ; piézomètre profond en aval hydraulique ; piézomètre superficiel à hauteur des axes de ruissellement concentrés orientés vers les ESU)

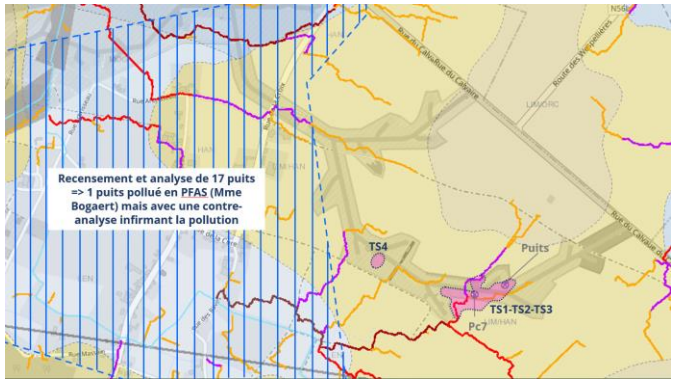

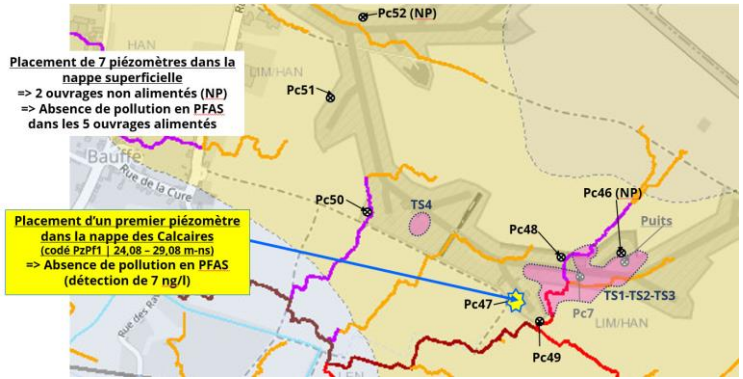

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune
EO
Info. citoyenne
RTBF
EC inc.
1
Réunion
2

Suite de l'EC en cours…

Suite de l'EC en cours…

Réunion regroupant BTEE (représentant le titulaire), DAS, DESo, commune, ISSeP.

Réunion 4

Contact **AFSCA**

- Partage de toutes nos informations dont parcelles/agriculteurs impactés ;
- AFSCA n'a pas de normes pour les produits d'origine végétale ;

Contact **exploitants** et **propriétaires des parcelles agricoles**

- délimitation terminée (plans et tableaux des résultats) ;
- MeSu provisoire (interdiction d'activité agricole, intediction paturage) ;
- Attente de l'ER ;
- Contact dès décision sur l'EC ;
- AFSCA prévenu ;

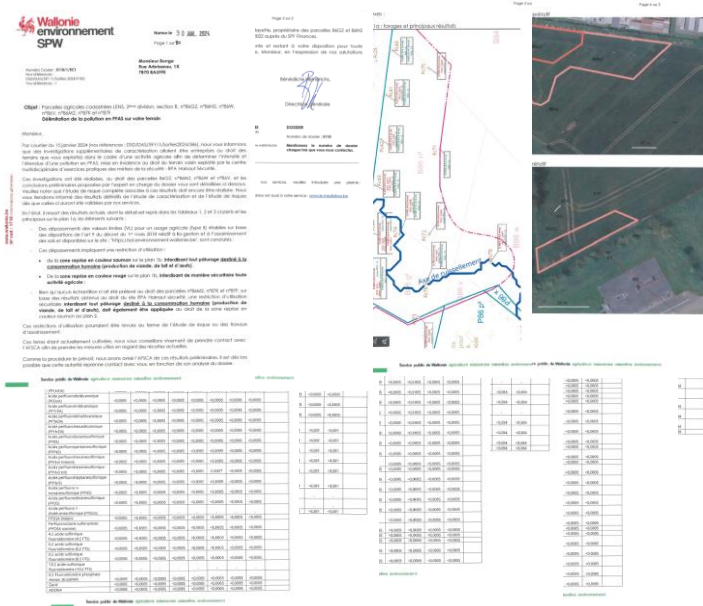

Wallonie environnement SPW

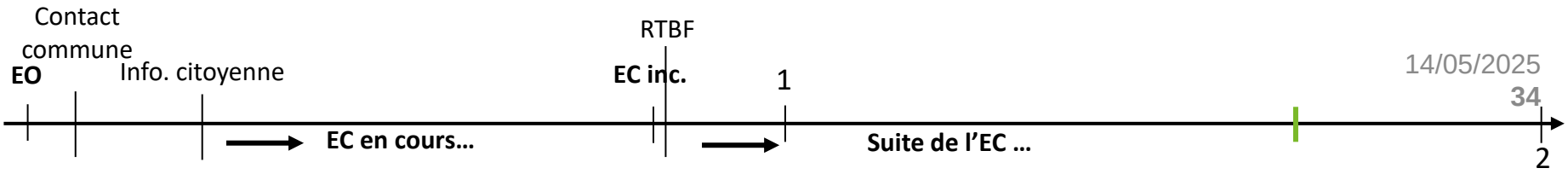

Finalisation et instruction du complément d'EC

Echanges avec la DAS et la Spaque

- Volet "lessivage" de l'ER (ajustement de VLN alors que VLNappe pour une somme ; indisponibilité des paramètres utiles et spécifiques aux différents PFAS)
- Volet "Ecosystèmes" de l'ER (absence VLE)
- Questions concernant les cultures recommandables pour des terres polluées en PFAS (notamment lorsqu'on implémente une MeSu type "interdiction de production de viande et de lait à des fins de consommation humaine")

+ Appui régulier au Mandant

- Mise en cause régulière avec la pollution du captage SWDE de Chièvres
- Interrogation de la commune et des agriculteurs sur les répercussions en lien avec la pollution dans leurs champs et sur les compensations financières
- Refus du permis unique (pas spécifiquement en lien direct avec la problématique "sols" mais …)

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Contact commune
EO
Info. citoyenne
RTBF
EC inc.
1
EC en cours…
Suite de l'EC …
EC approuvée
2

- Tester les productions ?
  - ➢ Pas de normes ni de limites d'actions concrètement applicables pour les PFAS :
    - denrées alimentaires d'origine animale : normes Européennes ;
    - production végétale directement destinée à la consommation humaine : recommandations Européennes (≤ LQ) ;
    - Feed (= production végétale pour les animaux dont la viande ou la production (lait, œufs) est destinée à la consommation humaine) : rien ;

⇒ **Recommandation** de proscrire au droit des sols pollués toute production destinée, in fine, à l'alimentation humaine ;

⇒ Copie aux instances consultées/informées (DESo, AFSCA, ISSeP, SPAQuE, CPES, BTEE, commune de Lens, agriculteurs (proprio et exploitants), OPW.

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

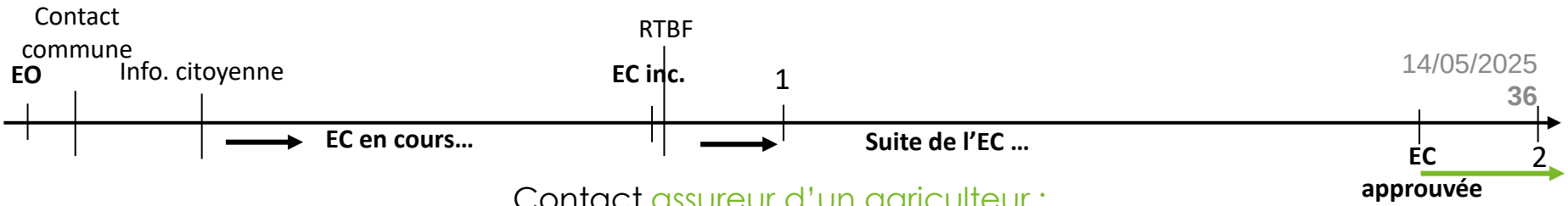

Contact assureur d'un agriculteur :

- Indemnités ?

Contact avec les agriculteurs :

- Suite après l'EC ?
- Excavation ?
- Repères visuels ?
- Indemnités ?

Contact commune :

- Quand sera déposé le PA ?
- Contacts avec les agriculteurs ?
- Interdiction d'utilisation des puits ?

Questions parlementaires :

- Risque sanitaire/environnemental pour sol ou ESO ?
- MeSu ? PA ? Qui paye ?
- Communications prévues pour la suite du dossier ?
- Planning PA ? …

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

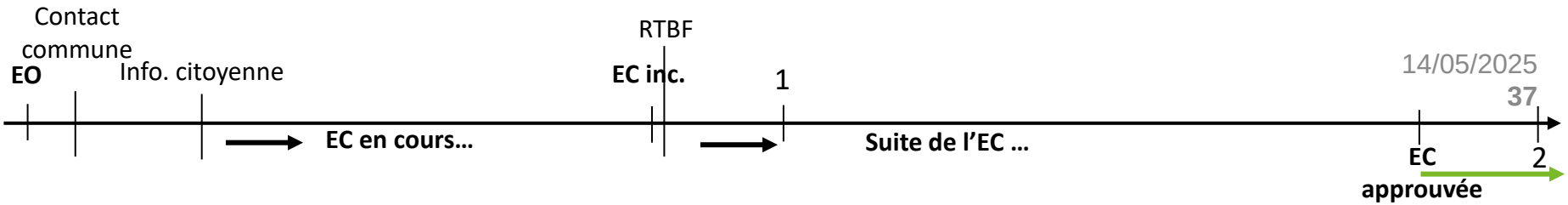

Elaboration du projet d'assainissement

Techniques d'assainissement des sols

- Excavation avec traitement (partielle – action directe sur les principaux noyaux)
- Confinement (partiel)
- Rachat des parcelles agricoles impactées ("zone expérimentale")

Techniques d'assainissement des eaux souterraines

- Exécution de tests de pompage in situ
- Choix des matières filtrantes optimales

Plan wallon Environnement-santé 2019-2023 — ENVIeS

Baptisé plan « ENVIeS », sa stratégie est organisée autour de 5 axes :

- *Répondre aux enjeux de santé liés à l'environnement ;*
- *Former, informer, sensibiliser ;*
- *Soutenir la recherche et exploiter ses résultats ;*
- *Développer des outils de gestion ;*
- *Veiller à la collaboration, à la transversalité et à la mise en cohérence.*

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Conclusions

Contact permanent

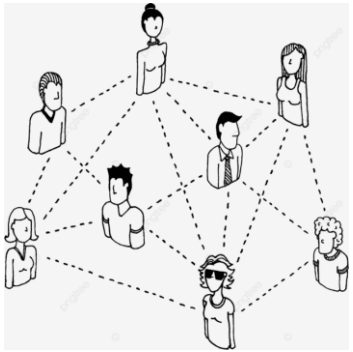

Coordination

Chercher et trouver les meilleures solutions

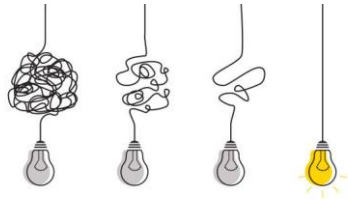

Complexité de certains dossiers

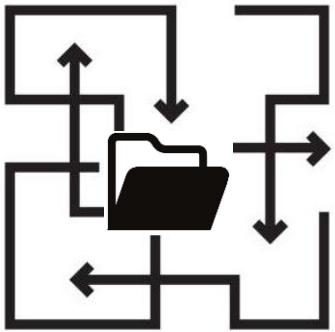

Discuter les propositions de l'expert

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Conclusions

Quelques points d'améliorations :

- Communication adaptée et transversale
  - " Copie " des courriers à l'expert
  - Ajustement des courriers transmis aux tiers impactés
  - Vulgarisation des mesures vis-à-vis des tiers impactés

- Accès et échanges sur les avis des instances consultées par la DAS
  - Beaucoup d'instances consultées mais avis non transmis à l'expert
  - Échanges constructifs préalables pour s'accorder sur les MeSu recommandées
  - Choix des interlocuteurs de référence (ici, l'AFSCA mais quelles réponses apportent-ils ?)

Conclusions

- Prioriser l'investigation des **cibles** (Sol et ESO) ;
- **Investiguer les ESO** même si l'eau n'est pas trouvée à 5 m-ns ;
- La **stratégie** de délimitation doit être **adaptée** :
  - Selon le risque et pour limiter le risque ;
    - Quartier résidentiel à proximité immédiate ;
    - Nappe exploitable au droit du terrain ;
    - Captage à proximité ;
    - Cours d'eau au droit ou à proximité immédiate ;
    - Parcelles agricoles à proximité immédiate ;
    - Zone naturelle protégée à proximité immédiate ;
  - suivants les **constats** et de manière **itérative**.

Wallonie environnement SPW

BTEE SA

Merci pour votre attention !

Programme		
8h30	Accueil	/
9h00	Introduction	DAS/DPS
9h15	Présentation de cas : extension d'un centre de formation, d'expertises et de conseils ciblé sur les métiers de la sécurité	BTEE/DAS
10h00	Présentation de cas : projet immobilier sur un ancien dépôt pétrolier	SBS/DAS
10h45	Pause	/
11h05	L'AGW Terres – lien avec le décret sols	DPS
11h25	IQSW (Indice de Qualité des Sols Wallons)	ARIES/DPS
11H45	Directive relative à la surveillance des sols	DPS
12h15	Questions-réponses	/
12h45	Pause	/
13h45	Les nouveaux outils pour l'évaluation des risques : OSERi et EVARES	SPAQUE
14h35	Nouveau formulaire de récolte des données	DAS
14h55	Certificats de contrôle du sol	DAS
15h15	Pause	/
15h35	Présentation de cas : création d'un nouveau quartier sur une ancienne papeterie	SITEREM/DAS
16h20	Questions-réponses	/
16h35	Conclusions	/
16h45	Fin	/

Pour vos questions c'est par ici !